

AFFAIRE N°31 - Transfert de la subvention accordée au Syndicat d'Initiative de la Réunion au profit du Syndicat d'Initiative de Saint-Denis.

LE MAIRE donne lecture du rapport.

Mesdames, Messieurs et Chers Collègues,

J'ai l'honneur de vous demander le transfert de la subvention de 10 000 F accordée lors du vote du Budget Primitif de 1977 au Syndicat d'Initiative de la Réunion (association départementale) au profit du Syndicat d'Initiative de Saint-Denis, récemment créé et qui sera appelé à effectuer des actions spécifiques à la Commune.

Mesdames et Messieurs, je mets la question aux voix.

ADOPTE A L'UNANIMITE

*Vu*  
 Pour le Préfet et par délégation  
 Le Directeur des Finances et  
 des Collectivités Locales  
 Signé: Paul PASTOR  
 Pour copie conforme  
 Saint-Denis, le 22 juin 1977  
 Le Chef de Bureau délégué  
 J. LACOSTE